

Actualités sociales, fiscales et politiques des professions libérales



Priorité à la formation

La compétence est, avec la responsabilité et l'indépendance, l'un des trois piliers sur lesquels repose le secteur libéral.

A une époque où tout va très vite, où les connaissances croissent d'une manière exponentielle, la formation est devenue une obligation permanente.

C'est donc l'un des axes prioritaires de l'UNAPL. Cela a conduit notamment à la constitution de l'Office Régional d'Information, de Formation et de Formalités des Professions Libérales (ORIFF-PL) qui fonctionne depuis plusieurs années en Midi-Pyrénées.

L'ORIFF-PL accueille, forme, accompagne les porteurs de projets qui trouvent à travers lui le meilleur allié de leur installation et de leur consolidation.

L'ORIFF-PL a entrepris également de développer des formations à l'intention des professionnels libéraux en activité. Des sessions répondant aux besoins les plus divers, dans les domaines techniques, juridiques et relationnels sont proposées aux libéraux. Ces formations bénéficient de l'aide du Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales (FIF-PL).

Pour tout renseignement, s'adresser à [l'ORIFF-PL](#), 13 avenue J. Gonord à Toulouse, tél. 05 62 71 82 52.

Lucien Gleyzes
Président de l'UNAPL Midi-Pyrénées

JEUNES : rendez-vous le 8 avril avec les libéraux

Sensibiliser les jeunes aux perspectives offertes par le secteur libéral, tel est l'objectif des rencontres organisées chaque année par l'UNAPL Midi-Pyrénées à l'intention des lycéens.

L'information est délivrée aux jeunes par des professionnels exerçant dans les trois grands secteurs d'activité (santé, juridique, technique et cadre de vie). Elle ouvre les lycéens à la réalité de ces métiers, ce qui facilite leurs choix en matière d'orientation.

Rendez-vous le 8 avril à l'UNAPL 13 avenue J. Gonord à Toulouse

PRUD'HOMMES : élections en 2008

C'est à l'automne 2008 qu'auront lieu les prochaines élections aux conseils des prud'hommes. Il est indispensable que les professionnels libéraux y tiennent toute leur place. C'est pourquoi l'UNAPL présentera un maximum de candidats sur des listes communes avec les autres organisations syndicales patronales représentatives (MEDEF, CGPME, UPA, FNSEA). Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez remplir le formulaire d'inscription qui vous sera envoyé par le ministère du travail et des relations sociales à partir du mois de mars. Il sera accompagné d'une notice vous apportant une aide pour le renseignement des données nécessaires pour être inscrit correctement sur les listes électorales. Vous devrez renvoyer ce formulaire à l'adresse indiquée sur ce formulaire le plus rapidement possible. Pour obtenir un exemplaire de cet imprimé, [cliquez ici](#).

FORMATIONS : L'investissement immobilier les 31 mars et 7 avril

Cette formation de 2 jours d'un coût de 400 €uros est pris en charge intégralement et directement par le FIF-PL dans la limite de 3 jours de formation ORIFF par an s'ajoutant à votre budget de formation individuelle. Vous n'avez aucune avance à effectuer ni aucun dossier à compléter.

[Formulaire d'inscription](#) et [Programme de la formation](#)

